



FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL
Programme opérationnel Martinique
FEDER-FSE 2014-2020



**SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DE
MISE EN ŒUVRE 2022**

Conformément à l'article 50, paragraphe 9, du règlement (UE) n°1303/2013, la Collectivité Territoriale de Martinique, autorité de gestion des Fonds Européens Structurels et d'Investissements (FESI) sur son territoire, propose à l'intention des citoyens un résumé des actions mises en œuvre à ce titre pendant l'année écoulée.

LES FONDS EUROPEENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT – FESI EN MARTINIQUE

La politique de cohésion de l'Union Européenne est une manifestation tangible de la solidarité entre les Etats membres de l'Union et constitue une part significative de ses financements. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) a pour principaux objectifs de promouvoir la cohésion économique, sociale et territoriale au sein de l'Union européenne. Ses objectifs spécifiques sont les suivants : soutenir la convergence économique, favoriser l'innovation, renforcer la compétitivité des PME, promouvoir la transition vers une économie verte, améliorer l'accessibilité et la connectivité des régions. Ces objectifs visent à renforcer la compétitivité des régions européennes, à réduire les écarts de développement et à favoriser une croissance économique durable et inclusive au sein de l'Union.

Les plans détaillés regroupés en un Programme Opérationnel (PO) élaboré en collaboration avec chaque Etat membre, mettent en oeuvre les objectifs du FEDER en définissant des types de projets spécifiques qui seront co-financés dans les régions respectives sur plusieurs années.

Le Programme Opérationnel FEDER/FSE/IEJ 2014-2020 de la Martinique a été adopté le 18 décembre 2014. En décembre 2016, la Collectivité Territoriale de Martinique est désignée comme Autorité de Gestion (AG) des Fonds. Par une judicieuse combinaison des financements de l'Union européenne, des financements nationaux et des ressources régionales, la Collectivité territoriale de Martinique (CTM) élabore des réponses sur mesure en accord avec ses objectifs et les défis spécifiques de son territoire.

Après la crise sanitaire de la COVID-19, la levée au 1er août des mesures d'exception et la fin du contrôle sanitaire aux frontières, l'année 2022 s'est caractérisée par un lent redémarrage de la croissance soutenue par l'investissement et une reprise de la consommation des ménages. L'inflation s'est accélérée comme conséquence de la crise Ukrainienne grevant de plus de 6% le pouvoir d'achat des ménages. Pour la deuxième année consécutive, les soldes naturel et migratoire, sont fortement déficitaires témoignant d'un vieillissement accentué de la population et donc pour toutes les communes de l'île, d'une perte en nombre d'habitants.

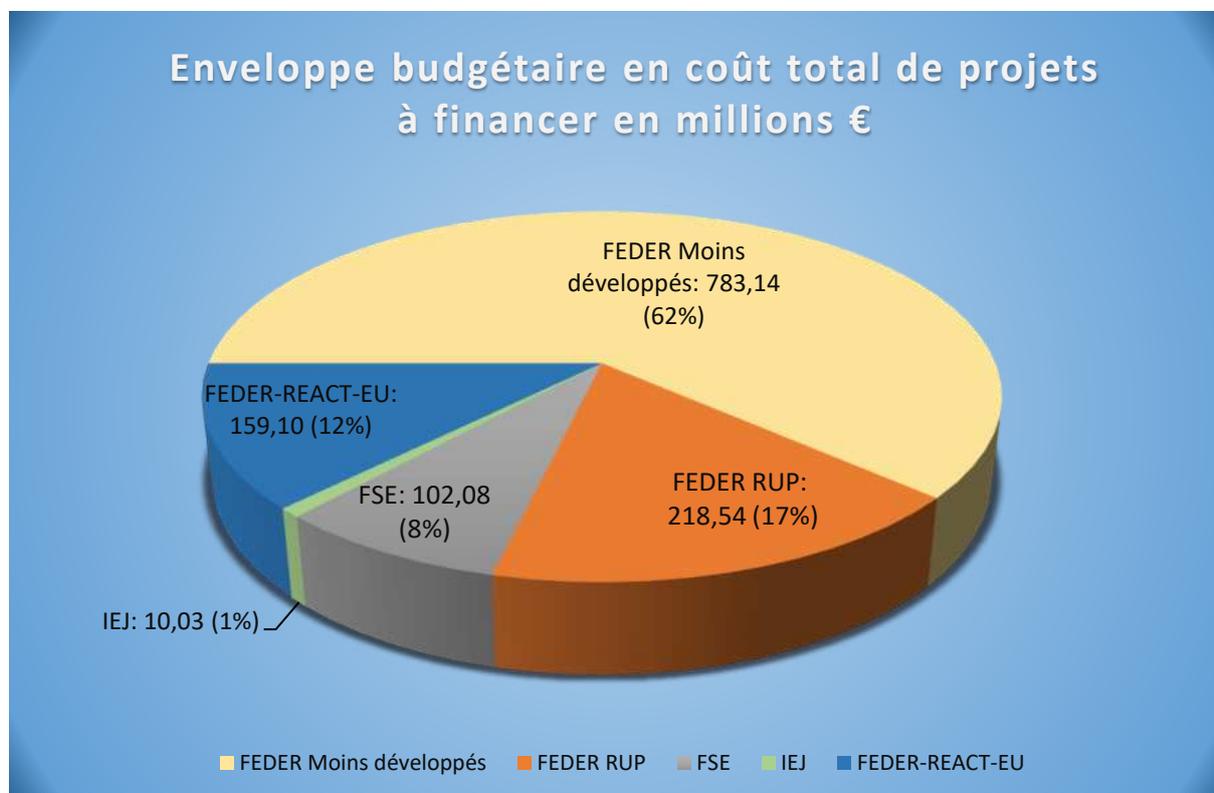
Le nombre d'emplois demeure stable (+0,5%) par rapport à 2021 totalisant

123 000 actifs de 15 à 64 ans (soit 57% de la tranche d'âge). Le secteur tertiaire reste le principal fournisseur d'emplois (80%). Le taux de chômage recule d'un point par rapport à 2021 (12,4%) mais le chômage des jeunes 4 870 (a), celui des femmes 25 730 (b) reste prédominant, et 27,4% des martiniquais vivent sous le seuil de pauvreté (c).

Dans sa position de Région Ultra Périphérique (RUP), la Martinique bénéficie de dérogations tenant compte des contraintes spécifiques des régions marquées par l'insularité, l'éloignement et la faiblesse de superficie, telles l'octroi de mer, le maintien des zones franches, les politiques favorables des aides d'Etat, et spécialement l'appui financier des Fonds européens, visant à soutenir le développement structurel des régions les moins développées de l'Union.

Diverses modifications du Programme Opérationnel, sont survenues afin de tenir compte du vieillissement démographique accéléré, de l'introduction des politiques d'économie d'énergie et des énergies vertes, de la lutte contre les algues sargasses, des initiatives d'investissements par les mesures CRII et CRII+, et des mesures REACT-EU pour préparer une reprise de l'économie écologique, numérique et résiliente.

Maquette totale PO FEDER-FSE-IEJ de Martinique en 2022 : 1 272,90 M€ en financement total.



(a) : Jeunes de -25 ans inscrits à Pole Emploi fin 2022
(b) : Femmes contre 18270 Hommes inscrits à Pole Emploi fin 2022
(c) : Insee 2019

UN PROGRAMME QUI CONTRIBUE A LA CROISSANCE ECONOMIQUE DE LA MARTINIQUE

Le FEDER, le FSE/IEJ, jouent un rôle essentiel dans la promotion du développement économique, social et territorial au sein des régions de l'Union européenne. Les fonds visent à soutenir les régions les moins développées, à créer des emplois, à l'innovation et à la compétitivité ainsi qu'au développement durable. Ils ont contribué de manière significative à la croissance économique et à la cohésion sociale en Martinique grâce à des actions de cofinancements ciblées dans des secteurs variés tels que :



PROGRAMMATION DU FEDER – FSE – IEJ EN MARTINIQUE SUR LA PERIODE DU PROGRAMME

La part de cofinancement global affectée au FEDER-FSE-IEJ par la Commission européenne s'élève à **681,3 M€** sur une enveloppe de coût de projets de **1 272,9 M€**, maquette totale prévue pour la période du Programme.

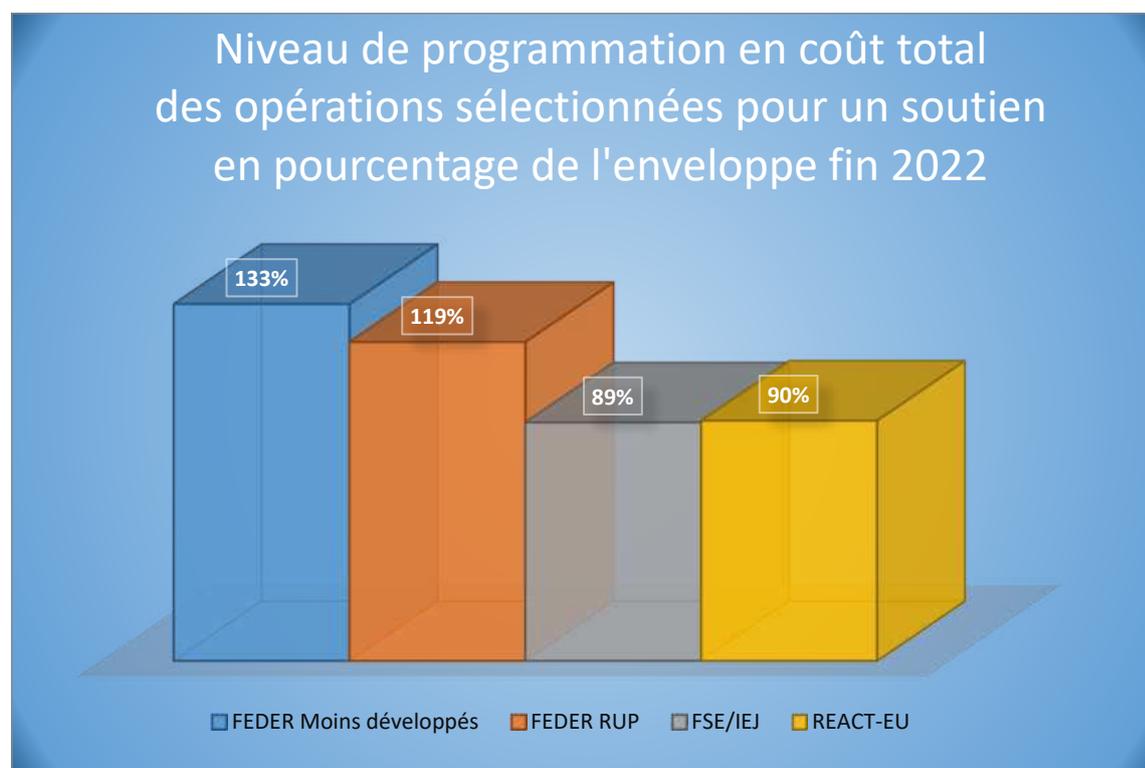
Le coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien s'élève à **1 544 M€** (CT) de projets qui ont été programmés représentant un taux de programmation de **121,3%** de l'enveloppe en 2022. Ce taux global présente cependant des disparités en fonction des fonds :

Le taux de programmation des crédits FEDER est de **133 %**

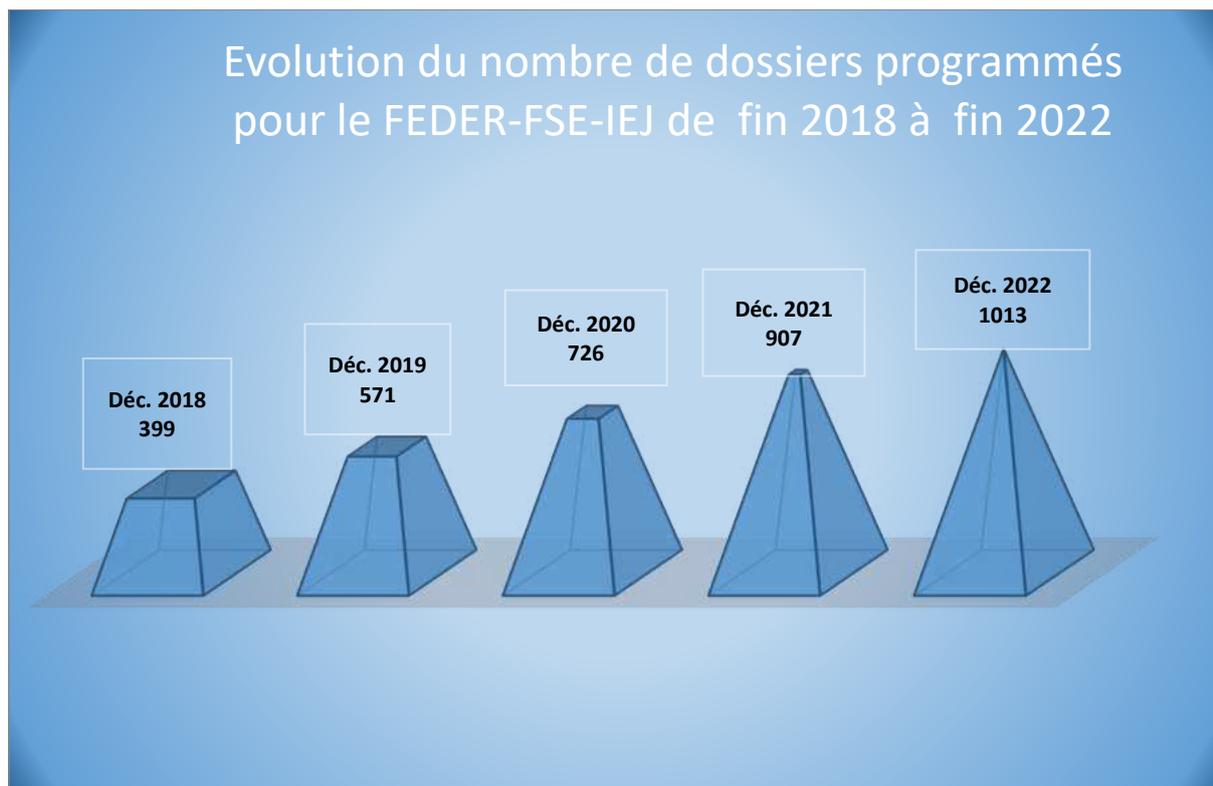
Le taux de programmation des crédits FEDER-RUP est de **119 %**

Le taux de programmation des crédits FSE/IEJ est de **89 %**

Le taux de programmation des crédits REACT EU est **90 %**



Le nombre d'opérations programmées jusqu'à fin 2022 est de **1013** soit 106 dossiers de plus qu'en fin 2021, marquant ainsi un ralentissement par rapport à fin 2021 (907). Cependant la sortie de crise a souvent conduit à des révisions et adaptations de projets existants, qui ont fortement mobilisé les équipes de l'autorité de gestion.



**DEPENSES REMONTEES ET CERTIFIEES PAR LA CTM POUR LE
FEDER – FSE – IEJ EN MARTINIQUE FIN 2022**

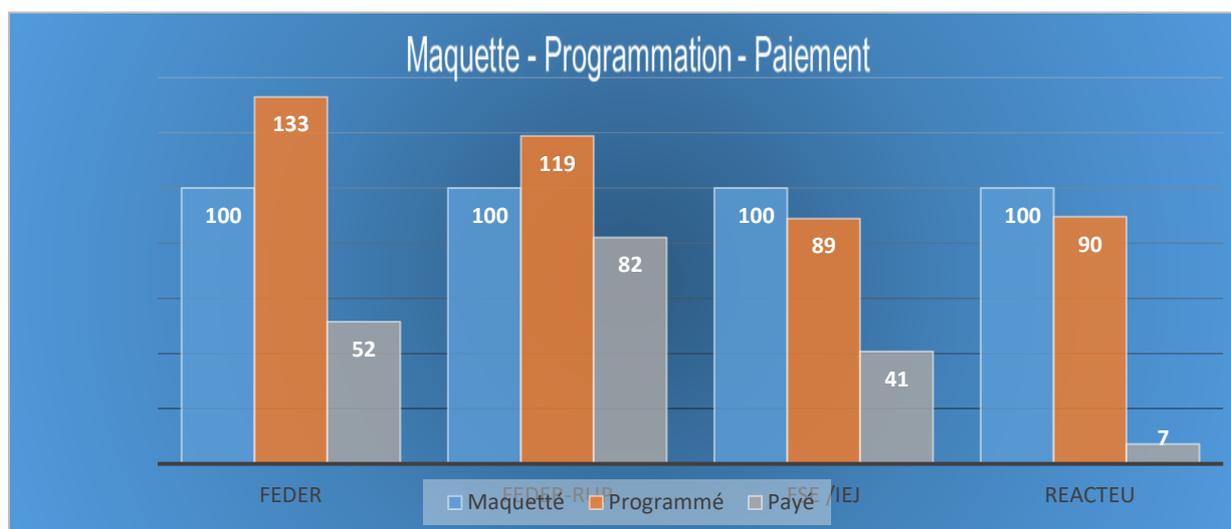
A la fin de l'année 2022, le montant des dépenses issues des déclarations des bénéficiaires, certifiées par l'Autorité de Gestion (AG) se positionne à **640,2M€** représentant un taux de réalisation de **50 %** en termes de proportion du financement total couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires :

- **52%** de remontées certifiées sur les opérations relevant du FEDER
- **82 %** de remontées certifiées sur les opérations relevant du FEDER-RUP
- **41 %** de remontées certifiées sur les opérations relevant du FSE/IEJ
- **7%** de remontées certifiées sur les opérations relevant de REACT EU.

En fin 2022 :

En coût total	ENVELOPPE FINANCEMENT DES PROJETS			PROGRAMMATION		REALISATION		
	COÛT TOTAL	dont Part UE	Taux de cofinancement	COÛT TOTAL	% de l'enveloppe	PAIEMENT	% de l'enveloppe	% du programmé
FEDER	783 142 408	351 944 198	45	1 041 995 335	133	403 731 124	52	39
FEDER-RUP	218 542 408	93 142 774	43	259 811 435	119	179 411 781	82	69
FSE /IEJ	112 113 894	77 121 659	69	99 686 830	89	45 644 337	41	46
REACT-EU	159 103 812	159 103 812	100	142 525 855	90	11 432 325	7	8
TOTAL	1 272 902 522	681 312 443	54	1 544 019 455	121	640 219 567	50	41

Sur les 1 013 opérations programmées, près de 2/3 soit 670 opérations, sont soldées.



La suite d'impact de la crise sanitaire et de la crise Ukrainienne

Sur la période de programmation de 2014 à 2022, 640 M€ de dépenses ont été remontées par les porteurs de projet et certifiées par la CTM soit un taux de réalisation de 50 % de l'enveloppe. Cette réalisation n'est pas uniforme. Les projets privés sont réalisés à hauteur de 80%. Cela explique le taux de réalisation important des aides aux entreprises tout particulièrement l'aide à la compensation des surcoûts.

Les remontées de dépenses se situent en deçà des perspectives annoncées.

Les séquelles de la crise sanitaire de la COVID-19 et les contrecoups de l'invasion de l'Ukraine ont eu un impact négatif sensible sur l'activité économique du territoire et par voie de conséquence sur la mise en oeuvre des Fonds à cause de redimensionnements et du report de nombreux projets.

La mise en oeuvre des FESI a souffert entre autres en 2022 de :

- la baisse globale des investissements dans les entreprises durant la période Covid,
- retards de livraisons, de la hausse du coût et de l'acheminement des matières premières .

Ces raisons ont accentué les difficultés que connaissaient déjà la majorité des maitres d'ouvrage publics : concentration de l'ingénierie administrative et financière à la gestion de la lutte contre les effets de la crise de COVID-19 au détriment de la mise en oeuvre des projets.

GRANDS DOMAINES D' ACTIONS DE LA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT
PAR LE FEDER – FSE – IEJ EN MARTINIQUE FIN 2022

AXE 1 :

INNOVATION ET RECHERCHE

Fin 2022, pour une maquette de 25,5M et un cofinancement UE de 14,3 M€, le montant de coût total programmé (CT) était de 29 M€ dépassant l'enveloppe prévue de plus de 114%. Le montant de dépenses éligibles déclarées au paiement s'élevait à 10,6 M€.

Plus de 50 entreprises ont collaboré avec des organismes de recherche pour stimuler l'innovation :

Plusieurs appels à projets sont activés notamment « Martinique Pilote RDI : Prêts pour l'innovation locale et tournés vers la recherche développement , « TIC et santé », et « Economie liée au vieillissement »...

Un Appel à Projets international sur les sargasses a été lancé par l'Agence Nationale de la Recherche. avec 5 projets sélectionnés pour un montant CT de 2,8 M€ et de 1,6 M€ de FEDER concernant des thématiques variées FORESEA, CESAR, SARGACARE...

Pour 2023, des perspectives de programmation supplémentaires de 1M€, dont 604k€ de contribution UE visent à atteindre un taux de réalisation de 100% en fin de programme.



Projet Fib&Co SAS

AXE 2 :

TIC FACTEURS DE COMPETITIVITE ET D'INCLUSION



Poursuite des opérations de
cablage THD



14 projets sont programmés dont 13 nouveaux projets de services électroniques (infrastructure TIC, administration en ligne et inclusion en ligne) pour un coût global de 19,4M€ et une contribution de 12,3 M€ de FEDER .

La principale opération programmée concerne le Grand Projet Très Haut Débit pour le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné. Ce grand projet a été approuvé par la Commission le 13 juin 2019 pour un budget global de 183 M€ dont 148 M€ sont éligibles et une contribution de 34,5 M€ de FEDER. Cela comporte la mise en réseau de 100 000 foyers, assorti d'un investissement public significatif (+140M€) ainsi que le déploiement de 4500 kilomètres de câble.

Toutefois des retards sont intervenus pour la réalisation de ce projet :

> Retards dans la mise en oeuvre des études et l'obtention des autorisations administratives pour implanter les équipements et infrastructures pour le déploiement aérien et Arrêt du Bureau d'étude à cause de la crise du COVID-19

> Arrêts de certains chantiers durant les 4 périodes de confinement lors de la crise COVID.

Un nouveau marché a été notifié en novembre 2022 avec pour objectif l'achèvement à 2025. Les études d'avant projet et de projet sont terminées sur 50 000 prises et les travaux suivent leur cours.

Un montant de 17,2 M€ de dépenses a été mobilisé dans pour le marché THD, d'un Coût total de 108,4 M€. L'adoption d'un organigramme dédié, permet de se projeter sur un volume de dépenses conséquent mais incomplet sur le PO actuel indiquant une possible sous-réalisation de l'opération. Une planification par phases est envisagée avec 32 M€ sur le 14-20 et 76,8 M€ sur le 21-27 accompagnée d'une révision de la décision «Grand Projet» par la Commission européenne.

AXE 3 :

PERFORMANCE ET COMPETITIVITE POUR LA CROISSANCE

Fin 2022, 206 projets ont été planifiés, nécessitant un budget de 321 M€ dont 104,8 M€ proviennent du FEDER. Ces projets ont soutenu les entreprises à travers diverses actions, notamment, la création de zones d'activités économiques, des investissements visant à structurer et diversifier la production, des initiatives en ingénierie financière, le développement de produits et services numériques, ainsi que le soutien à l'industrie touristique.

Le succès de cet axe de programmation est principalement dû à l'engagement observé dans la structuration et la diversification de la production ainsi qu'au soutien à l'industrie touristique. En ce qui concerne l'ingénierie financière, 3 outils financiers sont en place pour soutenir 530 entreprises, à savoir :

le fonds de participation JEREMIE,

le fonds de prêts d'honneur destiné aux entreprises,

et le prêt Rebond Martinique pour aider les TPE en difficulté après la crise du Covid

Le coût total de ces outils s'est élevé à 22,4 M€ avec une contribution du FEDER de 13,1 M€.



TPE Brasserie



Entreprise IDEA



SARL REX

AXE 4 :

REPONSES A L'URGENCE ENERGETIQUE



Rénovation de l'éclairage public
(routes, voies, chemins)



Borne de recharge - CACEM



Parc photovoltaïque -

Fin 2022, 26 projets sont programmés pour renforcer l'autonomie énergétique par les énergies renouvelables dans la ligne de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) :

- une augmentation de l'efficacité énergétique de 150%,

- une augmentation de 805% de la part des énergies renouvelables dans la production électrique,

- et d'autres mesures d'économie d'énergie...

Ces initiatives cumulatives devraient ajouter 6,54 MW de production d'énergie renouvelable et réduire les émissions de gaz à effet de serre de 49 691 tonnes équivalent CO₂.

De plus 10 opérations pour l'éclairage public contribueront à une réduction de 9 914 tonnes équivalent CO₂.

L'indicateur de la part des énergies renouvelables a largement dépassé les attentes grâce à des projets tels que

- la Centrale Albioma Gallion2 qui couvre 15% des besoins de l'île,

- le parc solaire qui comprend 1010 installations photovoltaïques (10% de la puissance est financée sur le FEDER),

- et l'énergie éolienne qui fournit 3% de la production totale de l'île.

AXE 5 :

COMPENSER LES SURCOUTS LIES A L'ULTRAPERIPHERIE ET AUX HANDICAPS STRUCTURELS



Reconstruction du Lycée Schœlcher

Deux catégories d'actions sont financées sur cet axe. La première concerne la compensation des surcoûts de 520 opérations y compris le transport de déchets supportée par les entreprises en raison de leur éloignement. Le coût total de ces opérations est de 135,6 M€ dont 52,2 M€ de cofinancement du FEDER. Cette mesure vise à soutenir le transport de matières premières dans tous les secteurs productifs, notamment en offrant un taux bonifié de + 5% aux petites entreprises.

La deuxième catégorie vise à réduire la vulnérabilité du territoire aux risques naturels majeurs. L'objectif est d'améliorer la sécurité de la population martiniquaise qui est particulièrement exposée aux risques naturels. Cette mesure comprend 22 opérations pour un coût total de 126,8 M€ dont 54,8 M€ sont cofinancées par le renforcement parasismique en premier lieu des écoles élémentaires, puis des collèges et lycées, ainsi que des infrastructures de protection contre les inondations et la houle contribuant à sécuriser la vie de plus de 130 000 personnes.

Les perspectives de programmation pour cet axe (plus de 57 M€), et une certification conséquente, permettent d'envisager la consommation de la totalité des fonds qui y sont dédiés. Pour garantir ces perspectives, un suivi régulier des maîtres d'ouvrage publics a été mis en place lors des entretiens de gestion administrative et financière.

AXE 6 :

PRESERVATION ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour cet axe, 40 projets sont programmés dans les domaines suivants :

- la gestion des déchets à travers notamment, le dossier emblématique du Complexe Environnemental de Petit Galion au Robert,
- la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées,
- la préservation de la biodiversité, fortement fragilisée par les activités anthropiques
- la valorisation du patrimoine culturel...

Les perspectives de certification de 50 M€ permettront la consommation des crédits sur cet axe.

De plus, il existe une programmation très conséquente sur certaines mesures (+239%) et des remontées de dépenses en coût total pour 3,2 M€ en perspective pour 2023.



Préservation de la biodiversité

AXE 7 :

TRANSPORTS ET ACCESSIBILITE LEVIERS DE COMPETITIVITE ET DE MOBILITE



12 projets sont prévus pour améliorer les flux de personnes et de marchandises ainsi que l'utilisation de services collectifs et mutualisés. Cela comprend :

la modernisation des infrastructures aéroportuaires de la SAMAC,

l'amélioration du Grand Port Maritime de la Martinique,

l'acquisition d'un système billettique par Martinique Transport

et l'extension du TCSP.

Cependant des retards de réalisation ont un impact négatif sur la consommation des crédits.

Pour remédier à cela, des mesures sont proposées telles que le cofinancement d'opérations de substitution :

la modernisation du Terminal Interîles

et la adaptation de la Gare de croisières des Tourelles pour un coût de 2,7 M€ d'investissement dont 1,08 M€ de contribution du FEDER.

AXE 8.1 :

CREATION D'EMPLOIS ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Cet axe disposait d'une maquette fixée à 13,6M€ en jonction avec l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes qui vise à lutter contre le chômage, en offrant des opportunités d'emploi, de formation et d'apprentissage aux jeunes afin de renforcer leur employabilité. Il est financé par le FSE pour soutenir des initiatives locales visant à créer des emplois et promouvoir l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en particulier ceux très éloignés de l'emploi.

Sur la période du PO, 29 opérations sont programmées représentant un montant de 23,5 M€ en programmation.

Cet axe est en surconsommation et pour 2023 c'est un montant de 19,7 M€ d'opérations qui est en perspective.



Chantier d'insertion
Recyk'bois



Médaille d'or- Les
maraichers solidaires



Chantier d'insertion Insertfoot

AXE 8.2 :

DEVELOPPEMENT ENDOGENE DES TERRITOIRES



Signalétique de la commune
de Sainte-Anne

L'objectif principal de cet axe est d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des projets d'aménagement afin de renforcer l'attractivité touristique du territoire.

22 dossiers ont été programmés pour un montant de 40 M€ dont 22,05 M€ de contribution FEDER. Les principales collectivités accompagnées sont les communes de Sainte-Anne, des Anses d'Arlet, Trois-Ilets, Saint-Pierre et Schoelcher ainsi que les communautés d'agglomération de Cap Nord Martinique et la CACEM.

Ces projets incluent la signalétique touristique en ville, l'équipement ludique des plages, la création d'un centre culturel amérindien, ou des travaux d'aménagement de bord de mer.

Les perspectives de 14,5 M€ ne permettent pas de consommer l'ensemble des crédits FEDER. Les actions proposées sont :

- d'augmenter le taux de cofinancement du FEDER,
- de trouver des opérations de substitution visant à consommer les crédits.

AXE 10.1 :

ELEVATION DES COMPETENCES POUR L'EMPLOI

L'objectif de cet axe est d'augmenter le niveau de qualification des actifs en adéquation avec le marché du travail. Il s'adresse aux publics suivants : actifs, salariés ou non, chômeurs y compris chômeurs de longue durée, apprentis...

Sur le PO, plus de 51 dossiers ont été programmés pour un coût total de 48,2 M€ dont 36 M€ ont été cofinancés par le FSE. Ces dossiers couvrent particulièrement les domaines suivants : les programmes de formations gérés par la CTM, la formation continue des travailleurs tout au long de leur carrière par des formations diplômantes ou qualifiantes destinées aux salariés et aux demandeurs d'emploi, sous la direction de plusieurs organismes de formation, les bourses dans les domaines de la santé et du social, les initiatives de professionnalisation liées à la transformation et à la valorisation des produits de la mer au sein de la Communauté d'agglomération de l'Espace Sud.

1 dossier porté par l'IMFPA d'un coût total de 3,7 M€ pour 2,9 M€ de FSE a été programmé pour 63 actions de formations en faveur de 923 personnes. Actions de mobilisation : 7 dossiers sont en perspective pour 2023, pour un CT de 6,1M€ dont 4,8M€ de FSE.

Des projets comme des Salons d'orientation, des programmes de formation professionnelle, de Gestion de PME, de formation à la Stratégie digitale de l'entreprise ont été cofinancés.

Les opérations actuelles ne permettront pas de consommer la totalité de l'enveloppe, mais la part non consommée alimentera d'autres opérations telles SAFE qui prennent en charge une partie de la facture énergétique des ménages.



Formation des agents de la Direction des Fonds Européens



Salon Nuit de l'orientation

